

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

18 h 30

SALON DU PERSONNEL À L'ÉCOLE DE LA PASSERELLE

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames

Nathalie Amyot

Monsieur : Marc-André Fournier

Sarah Audet-Therrien

Sophie Baron

Jessica Bouchard

Sunny Breuil

Isabelle Cyr-Boudreau

Johanne Hébert

Marie-Hélène Leclerc

Isabelle Nolet

Koralie Tanguay

Sabrina Thériault

Absence : Caroline Buteau

Substitut : Lysanne Bélanger

1. Ouverture de la séance, présentation des membres et vérification du quorum

Après vérification du quorum, madame Johanne Hébert procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 novembre 2022

Madame Jessica Bouchard procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Sarah Audet-Therrien.

CE-2022-11-01

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2022

Madame Jessica Bouchard propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2022.

CE-2022-11-02

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2022

Madame Nathalie Amyot explique qu'il y a 144 inscriptions pour la sortie au Mille-Pattes lors de la journée pédagogique du 11 novembre 2022. Elle mentionne également que la durée de cette sortie sera prolongée jusqu'à 14 h. Ainsi, les enfants auront l'opportunité de dîner directement au parc d'amusement.

5. Questions du public

À quelle heure les enfants doivent sortir jouer dehors au service de garde en après-midi ?

Madame Nathalie Amyot explique qu'à 16 h 15, les enfants doivent sortir jouer dehors. Elle effectuera un suivi auprès des éducatrices.

Mme Jessica Bouchard a remarqué qu'il y avait une différence entre le prix d'entrée pour un enfant de 4 ans et un enfant de 5 ans pour la sortie au Mille-Pattes. Mme Amyot fera des vérifications à cet effet.

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

- Madame Marie-Hélène Leclerc explique que les parents ont reçu, ou recevront, une invitation pour les rencontres de parents qui auront lieu en novembre.
- Madame Isabelle Cyr-Boudreau mentionne que le 1^{er} mandat en orthopédagogie est terminé. Elle est présentement en train de planifier des ateliers qui seront animés directement dans les classes. Les prochains mandats concerneront le décodage et les stratégies de lecture. Au préscolaire, le projet Babagaya commencera en novembre : des ateliers de conscience phonologique seront animés auprès de tous les groupes.
- Madame Sophie Baron nomme que les élèves ont vécu plusieurs activités d'Halloween : parcours moteur d'Halloween à la Passerelle. À Notre-Dame, une parade de costumes a eu lieu. À la Passerelle, un rallye dans le boisé ainsi qu'une exposition de citrouilles décorées par chacune des classes ont été organisés.
- Madame Johanne Hébert explique que les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans ont pu vivre une activité à l'École Saint-Louis de France à l'occasion de l'Halloween. Dans le futur, une réflexion aura lieu afin d'y inclure les élèves de la Passerelle.

7. Élèves en plein air, neurones en santé

Madame Marie-Hélène Leclerc explique que l'installation des classes extérieures a débuté pour les deux écoles. Une plaque sera faite afin de souligner la contribution des donateurs.

La mesure « À l'école on bouge » : d'autres activités/sorties sportives seront annoncées au cours de l'année. De plus, l'école a été choisie pour un tournage d'un épisode de la série « La récré Force 4 en classe » (capsules de pauses actives, entraînements, etc.). Celui-ci devrait avoir lieu en février prochain.

Objets d'approbation

8. Normes et modalités 2022-2023

Chaque année, l'équipe (sauf la maternelle 4 ans) uniformise les moyens et outils utilisés pour évaluer les différentes connaissances et compétences, selon le LIP (La Loi sur l'instruction publique). Les documents seront transmis par courriel aux parents et se retrouveront sur le site Internet de l'école.

Au préscolaire, une nouvelle version sera disponible puisque les enseignantes ont pris la décision d'évaluer les cinq compétences à chacun des bulletins.

Au sujet de la 1^{re} communication, des insatisfactions ont été manifestées tant par les parents que par les enseignants. Un suivi a été fait auprès des services éducatifs.

Monsieur Marc-André Fournier approuve les normes et modalités 2022-2023.

9. Éducation à la sexualité 2022-2023

Madame Johanne Hébert explique que cette année, toutes les enseignantes travaillent de concert avec l'AVSEC et l'infirmière de l'école pour la présentation de certains thèmes. De plus, les thèmes répondent à l'âge, aux normes et canevas pédagogiques du MEES. Elle précise que cinq heures sont allouées par année et que ce volet est obligatoire. Des livres de référence ainsi que des vidéos sont toujours disponibles.

Madame Koralie Tanguay approuve le contenu des documents de l'éducation à la sexualité.

10. Politique alimentaire à l'École des Petits-Cheminots

Madame Jessica Bouchard présente le document mis à jour sur la nouvelle politique alimentaire. Cette nouvelle politique est basée sur la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Celle-ci a suscité beaucoup d'enthousiasme au niveau du personnel de l'école et a même été présentée par madame Hébert à d'autres écoles, entre autres, l'École Saint-Louis de France.

CE-2022-11-03

CE-2022-11-04

Réflexion du service de garde : offrir des compotes de pommes non sucrées (aide alimentaire). Une question est posée par madame Sabrina Thériault au sujet de l'interdiction des amandes. Une vérification sera faite par la direction auprès de l'infirmière de l'école.

Une proposition est faite par Madame Nathalie Amyot pour mettre l'accent sur le fait que les arachides sont interdites et retirer l'image de toutes les noix. Mettre l'avertissement des allergies en bas du lien du guide alimentaire et le placer en caractère gras. La politique alimentaire sera en vigueur dès le mois de décembre.

Il est proposé que la nouvelle politique alimentaire soit effective dans le prochain mois et qu'un courriel aux parents plus détaillé accompagnera la politique.

Madame Sabrina Thériault approuve la nouvelle politique alimentaire de l'École des Petits-Cheminots.

CE-2022-11-05

Objet d'adoption

11. Publicité autorisée à l'École des Petits-Cheminots

Madame Johanne Hébert explique qu'aucune publicité n'est permise via le sac d'école, hormis celle dont le Centre de services scolaire des Navigateurs nous propose de faire parvenir par le biais du courriel aux répondants. Donc, la politique ne change pas.

Adoptée par Madame Sarah Audet-Therrien.

CE-2022-11-06

Objets de consultation

12. Consultation des élèves

Madame Hébert mentionne que la psychoéducatrice passera dans chacune des classes afin de faire remplir le formulaire aux élèves. Elle sera accompagnée d'une éducatrice spécialisée et de la titulaire afin de soutenir les élèves pour le remplir. Ce même formulaire sera repassé en mars 2023. Cette année, le formulaire sera rempli par les élèves du 1^{er} cycle dans les semaines du 14 novembre et du 21 novembre. Ensuite, les résultats seront analysés.

13. Détail de l'allocation 2022-2023 pour le conseil d'établissement

Madame Jessica Bouchard présente le document du calcul de l'allocation.

Objets de rapports

14. Rapport de la Présidente

Madame Jessica Bouchard propose de commander des repas pour le conseil d'établissement du 14 décembre et quelques parents nous proposent le restaurant Kafénio. Mme Hébert fera des démarches et nous transmettra les informations.

15. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Sarah Audet-Therrien précise que c'était la soirée des élections et qu'il y a eu plusieurs problématiques de connexion. Elle n'a aucun point de discussion à apporter.

16. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Sabrina Thériault explique qu'une conférence de Nutrimini pourrait être offerte cette année aux parents de l'école. Des démarches seront également faites auprès de madame Labriski par Madame Koralie Tanguay. Le choix de l'atelier sera fait lors du prochain conseil d'établissement.

Campagnes de financement : la compagnie Perfection remplacera Martin Desserts cette année. L'école recevra 40 % des profits pour chaque article vendu. La campagne de financement commencera le 3 novembre 2022. Johanne transmettra la lettre ainsi que le catalogue.

Adoptée à l'unanimité.

CE-2022-11-07

Une 2^e campagne de financement sera faite cet hiver avec la compagnie KETTO. Madame Koralie Tanguay explique que la compagnie offre 55 % des profits amassés et a également un

partenariat avec La Fabrique à projets. Pour chaque dollar amassé, la Fabrique à projets viendra égaler le montant jusqu'à concurrence de 5000 \$.
Adoptée par Madame Sunny Breuil.

Après consultation avec le personnel de l'école, le contrat avec la compagnie Photo Repensée sera reconduit pour l'an prochain. Madame Koralie Tanguay mentionne que les photos sont disponibles à l'année sur le site Internet : il serait intéressant de le mentionner aux parents. Mme Jessica communiquera avec la compagnie afin de renouveler notre partenariat pour l'année scolaire 2023-2024.

17. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot souhaite avoir le pouls des membres du CE concernant l'ajout d'une autre sortie lors d'une journée pédagogique cette année. Les membres du CE s'entendent pour dire que deux sorties seraient intéressantes. Un choix sera fait lors du prochain conseil d'établissement.

Concernant le parascolaire, un suivi sera fait lors du prochain conseil d'établissement.

18. Rapport de la direction

Madame Johanne Hébert annonce que Madame Sonia Bonneville a commencé aujourd'hui au poste de secrétaire de l'École de la Passerelle.

À l'École de Notre-Dame, des travaux de nettoyage sont en cours à la suite d'un déversement d'huile.

Le port du masque est encore obligatoire pour les élèves qui reviennent d'un isolement dû à la Covid.

Projet éducatif : il est présentement en révision. La mission, la vision et les valeurs de l'école seront conservées.

Les rencontres de parents auront lieu en présentiel dans les écoles. Les enseignants transmettront leurs disponibilités aux parents.

Mme Suzie Lucas, la nouvelle directrice générale, viendra visiter nos écoles le 8 novembre prochain.

À l'École de la Passerelle, il y aura le nettoyage des conduits de ventilation du 14 novembre au 17 novembre.

Madame Hébert explique qu'une réflexion est faite concernant un réaménagement d'horaire afin de permettre au personnel de l'école d'avoir un moment de concertation en équipe pour travailler sur différents projets pédagogiques.

Les ateliers Moozoom coanimés par les éducatrices spécialisées commenceront en novembre. Les thèmes abordés ont été choisis en fonction des clientèles : ex. la différence, les émotions, la gestion des conflits.

19. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Sarah Audet-Therrien procède à la levée de l'assemblée à 20 h 53.

Jessica Bouchard
Présidente

Johanne Hébert
Directrice